

ANDERLECHT PRÉVENTION

Rue du Chapelin 2 / Kapelaanstraat
1070 ANDERLECHT



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR LE TRAITEMENT ET L'ÉCHANGE DE DONNÉES PERSONNELLES DANS LE CADRE DU TRAITEMENT D'UN DOSSIER SOCIAL.



Le RGPD, ou Règlement Général sur la Protection des Données, est un règlement européen qui est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il a été conçu pour renforcer la protection des données personnelles des citoyens de l'Union européenne et pour harmoniser les règles de protection des données à travers l'Europe.

Les principaux principes du RGPD sont les suivants : le consentement éclairé des personnes pour le traitement de leurs données, la limitation de la collecte et de l'utilisation des données au strict nécessaire, la transparence dans le traitement des données, la garantie de la sécurité et de l'intégrité des données, et la responsabilité des entreprises en cas de violation de données.

POURQUOI COLLECTE-T-ON VOS DONNÉES ?

Dans le cadre de la mission que vous souhaitez nous confier, notre service doit recueillir un certain nombre d'informations vous concernant. Vos données collectées pourraient être utilisées pour toute démarche sociale nécessaire à la résolution ou déblocage de certaines situations. Toutes les actions de collecte ou de partage de vos données personnelles seront réalisées dans le seul et unique contexte de votre dossier social.

Les données collectées sont vos données d'identité, vos adresses de correspondance (postale et e-mail), numéro de téléphone, numéro national ou équivalent, votre situation sociale, ainsi que toutes les données strictement nécessaires et utiles à accomplir les tâches indispensables à la résolution ou déblocage de votre situation sociale.

Ces données peuvent, si cela est nécessaire au traitement de votre dossier, être des données sensibles, telles que des lettres ou correspondances et des rapports rédigés par d'autres services qui vous ont suivis. Il est à noter que la demande vous sera explicitement adressée pour chacun des documents et que votre accord oral est systématiquement nécessaire.

Ces données sont collectées et sont utilisées avec votre accord et conformément aux règles européennes et nationales sur la protection des données. Même si vous décidez de ne pas donner votre accord, notre service s'occupera de votre dossier, le mieux possible.

COMMENT SONT STOCKÉES VOS DONNÉES ?

Vos informations sont conservées sous forme de dossiers papier ou électroniques qui sont sous la responsabilité de votre référent de dossier. Celui-ci prend toutes les mesures nécessaires pour garantir leur sécurité. Si vos données sont stockées électroniquement, elles le seront sur un serveur communal dédié et protégé. Seules les personnes habilitées à visionner et traiter vos données auront accès à votre dossier électronique. Vos données peuvent cependant transiter d'un référent social ou professionnel dans le cadre du secret professionnel partagé, toujours dans l'intérêt premier d'avancer sur votre dossier social.

COMBIEN DE TEMPS SONT STOCKÉES VOS DONNÉES ?

La durée de stockage de vos données correspond à celle du traitement de votre dossier, et une fois ce

dernier clôturé, vos données seront conservées pendant une durée maximale de 10 ans à partir de la fin de votre prise en charge. Cette période de conservation permettra notamment à votre référent de respecter ses obligations en matière de responsabilité.

Vous pouvez également demander à « récupérer » votre dossier. Les données qu'il comporte sont à vous et resteront à vous. Seules les informations professionnelles et confidentielles (réunions de concertation, PV professionnels ou d'autres données privées utiles pendant votre prise en charge) seront retirées de votre dossier.

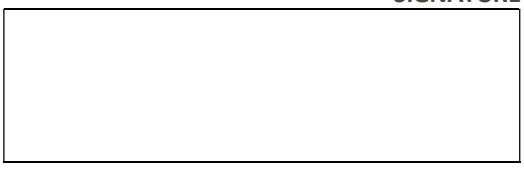
QUI A ACCÈS À VOS DONNÉES ?

Votre référent social aura accès à votre dossier afin de le traiter. Tout autre travailleur social du service peut être désigné comme back-up et, le cas échéant, pourra avoir accès à votre dossier pour assurer le bon suivi de ce dernier. Si le traitement de votre dossier le nécessite, ce formulaire de consentement permettra à votre référent partager toutes les données de votre dossier avec d'autres collègues et professionnels qui peuvent voir un rôle dans la résolution ou le déblocage de situations dans votre dossier.

ACCORD DU BÉNÉFICIAIRE

Je suis le bénéficiaire.

- Je déclare avoir lu ce document et que son contenu m'a été expliqué oralement dans des termes compréhensibles.
- J'ai disposé de suffisamment de temps pour prendre en considération le fait de confier mes données personnelles à mon référent de dossier, pour le traitement de mon dossier.
- J'ai pu poser toutes les questions que je souhaitais.

<p><input type="checkbox"/> J'autorise le traitement et l'échange de mes données personnelles dans les conditions et pour les finalités listées ci-dessus, qui m'ont été expliquées par mon référent de dossier, étant précisé que je sais que d'autres intervenants pertinents dans la résolution ou le déblocage de situations dans mon dossier social pourront y accéder lorsque cela sera nécessaire, et que mes données pourront être échangées avec d'autres services et partenaires pour le traitement de mon dossier et j'y consens.</p> <p>Le présent consentement est valide tant et aussi longtemps que j'aurai recours à l'aide sociale du service prévention.</p> <p><input type="checkbox"/> Je comprends également que je ne suis pas obligé(e) de donner ce consentement et que je peux le retirer par écrit en tout ou en partie, et ce à tout moment.</p>	<p>Personne bénéficiaire de l'accompagnement sociale</p> <p>NOM - PRÉNOM Adresse postale, Code postale</p> <p>Date : 01/01/2024</p> <p>Lieu : Anderlecht, Bruxelles</p> <p>SIGNATURE</p> 
---	---